

Compte rendu du Conseil Municipal

du 8 septembre 2015 20h30

PRESENTS : J.ARCAS, M BARRAL, C.CRE, P.DOOR, D.FERLET, W.FOSTER, P.RIQUIN, E.JULIEN, K.SULTER

PROCURATION : O.BALOT à D.FERLET, R.SANDOVAL à P.RIQUIN, J.C BRANVILLE à E.JULIEN, B.COVMACKER à J.ARCAS ; PM.GUIRAUD à K.SULTER

EXCUSEE ; S VIDAL

1. Décision modificative virement de crédit : budget principal budget CCAS adopté à l'unanimité, (voir annexe délibérations) rapporteur Didier FERLET
2. Signature électronique document comptable avec la trésorerie ; accord à l'unanimité
3. Point sur les énergies renouvelables : Jean ARCAS expose les différentes demandes concernant les énergies renouvelables et plus particulièrement l'énergie éolienne. Il donne la position du PNRHL et du schéma régional des énergies renouvelables
4. Point sur les travaux effectués ; rapporteur Didier FERLET et Peggy DOOR : jeux pour enfants, parcours santé, travaux rue du Pont Vieux, mise en conformité électricité écoles, travaux SIDEO, écoles pose cloison, toit terrasse foyer de l'Oulo, pose grille sécurité (bureau de poste, salle des portes, commerçants, arrêt vélo tour des ponts.)
5. Travaux en cours (rapporteur : Didier FERLET : dégrilleur, pompe de relevage P3P, station d'épuration, flexible chasse d'eau, débitmètre, aire de camping-car, candélabres avenue de la Gare, 2 appartements en rénovation pour 2016, (ancien logement instituteur et logement ancien cordonnier rue neuve) remise en état voirie, intempéries de 2014 sur les 2 exercices 2015.2016 la réception des offres aura lieu le 28.09.2015 à 12h. Relevage de l'orgue 2016, accord sur la subvention de la DRAC en attente de la notification du Conseil Départemental ; nous sommes en attente d'une éventuelle notification du Conseil Régional.
Salle polyvalente, nous avons obtenu l'accord du Conseil Régional, nous sommes en attente de la subvention du Conseil Départementale 21.09.2015 ; engagement sur la réserve parlementaire du Député K.MESQUIDA.
6. Il est donné lecture pour information du bilan d'activité 2014 du Pays Haut Languedoc et Vignobles sans vote

7. Questions diverses : la motion de l'Association des Maires de France contre la baisse des dotations a été voté à l'unanimité (voir pièces annexes) Il est demande de manifester ce mécontentement contre ces baisses le 19.09.2015.

A l'unanimité, le Conseil se prononce pour la dénonciation de la convention avec le chenil Aussillon et s'orienterait sur l'association de Béziers dans le cadre de la Communauté des Communes (meilleures et nombreuses prestations)

Jean ARCAS remercie Annick BALOT pour la tenue bénévole de la bibliothèque municipale rue neuve.

Il est prévu : une réunion rencontre avec les commerçants le 6.10.2015 à 19h,et une rencontre avec les associations le 03.10.2015 à 11hà la Mairie.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15

Faisons cause commune le 19 septembre !

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations accordées jusque-là aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Cette baisse massive est **sans précédent** et concerne chaque commune ou intercommunalité, chaque habitant, sans exception.

Souhaite-t-on que les services de proximité rendus au quotidien à 66 millions de Français disparaissent ou soient drastiquement réduits ? Souhaite-t-on renoncer aux investissements publics ? Notre réponse est claire : c'est non !

Car concrètement, qu'est-ce que cela changerait pour vous dans une journée ordinaire ?

Plus d'eau pour votre douche. Plus d'équipements pour faire du sport. Plus d'écoles, de crèches et de cantines pour vos enfants. Plus de transports en commun pour aller travailler. Plus de collecte et de tri d'ordures pour une ville propre et saine. Plus d'entretien des espaces verts pour votre cadre de vie. Plus de lieux ou d'actions culturels pour vous distraire. Plus d'actions sociales en faveur des personnes en difficulté. Plus de vie associative pour favoriser les projets en commun...

Le danger est donc sans précédent et concerne chaque habitant de chaque commune de France, sans exception.

Pour gagner ce combat citoyen et pour que l'Etat revienne sur sa décision, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités lance l'Appel du 19 septembre pour les communes de France.

En tant que citoyen, responsable ou membre d'association, chefs d'entreprises, cet Appel vous est destiné. Soyez des milliers à le signer avant le 19 septembre prochain, date à laquelle vous serez invités à rencontrer vos élus partout en France pour manifester votre opposition.

Nous aimons tous notre commune, ne nous résignons pas à les voir disparaître : faisons cause commune pour dire NON à la disparition

programmée des communes !

Pour l'AMF :

François Baroin, Président

André Laignel, Premier vice-président délégué

Philippe Laurent, Secrétaire général

Michel Vergnier, Trésorier général

Marie Hélène Amiable

Annie Guillemot

André Rossinot

Martial Saddier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU C.C.A.S

L' An deux mille quinze , et le 8 septembre , à 20h 30, Les Membres du CCAS de la Commune d'Olargues, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean ARCAS, Président

Présents :

Absents excusés :

=====

OBJET : DECISION MODIFICATIVE – VIREMENTS DE CREDITS BUDGET CCAS – EXERCICE 2015.

=====

Monsieur le Président expose aux Membres du CCAS qu'il conviendrait de faire une décision modificative (virements de crédits) sur le budget CCAS 2015 .

Il fait les propositions suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dép/Rec	Chapitre	Article	Désignation	Diminution	Augmentation
Dépenses	67	678	Autres Charges exceptionnelles	- 1 100 €	
Dépenses	65	6561	Secours d'urgence		+ 600 €
Dépenses	65	6568	Autres secours		+ 500 €
			Total	- 1 100 €	+ 1 100 €

Il demande l'avis des Membres du CCAS

Les Membres du CCAS,
A l'unanimité,
Après en avoir délibéré:

- Acceptent la proposition de Monsieur le Président, concernant les modifications à porter aux écritures du budget CCAS 2015
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour effectuer ces augmentations et diminution de crédits sur le Budget CCAS 2015

=====

Ainsi fait et délibéré à Olargues, le jour, mois et an que dessus

=====

Le Président du CCAS,
Jean ARCAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L' An deux mille quinze , et le 8 septembre , à 20h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Olargues, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean ARCAS, Maire

Présents :

Absents excusés :

=====

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2015.

=====

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de faire une décision modificative sur le budget principal 2015 de la commune.

Il fait les propositions suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dép/Rec	Chapitre	Article	Désignation	Augment Dépenses	Augment Recettes
Dépenses	042	675	Immobilisations cédées	+ 14 800 €	
Dépenses	011	60636	Vêtements travail	+ 1 000 €	
Dépenses	011	6155	Entretien biens mobiliers	+ 2 000 €	
Dépenses	011	61551	Entretien matériel roulant	+ 2 500 €	
Dépenses	011	6135	Locations mobilières	+ 1 500 €	
Dépenses	011	617	Etudes et recherches	+ 1 700 €	
Dépenses	011	6232	Fêtes et cérémonies	+ 4 000 €	
Recettes	042	776	Diff réel reprise résultats		+ 27 500 €
			Total	+ 27 500 €	+ 27 500 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dép/Rec	Chapitre	Article	Désignation	Dépenses	Recettes
Dépenses	040	192	Plus/moins-values cession	+ 13 800 €	
Recettes	040	2182	Matériel de transport		+ 29 500 €
Recettes	16	1641	Emprunts		- 15 700 €
			Total	+ 13 800 €	+ 13 800 €

Il demande l'avis des Membres du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,
Après en avoir délibéré:

- Accepte la proposition de Monsieur le Maire, concernant les modifications à porter aux écritures du budget Principal 2015
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer ces augmentations et diminutions de crédits sur le Budget Principal 2015

=====

Ainsi fait et délibéré à Olargues, les jour, mois et an que dessus

=====

Le Maire d' Olargues,
Jean ARCAS